COMITE DIRECTEUR

Réunion du lundi 5 juin 2023

Procès-Verbal N°11 / 2022-2023

Présents :
Pierre BOURDET, Damien BONNAL, Bernard BORG, Annie CLUZEL, Alexandre COUDERC, André DALMON, Frédérique DAURES, Lilian GRIALOU, Marc GUITARD, Patrick MARITAN, Damien PRADALIER, Audrey VALAYER.

Absents excusés : Jean Marc ANSELMI, Didier CAMPREDON, Joris DANGLES, Lilian FABRE, Jean Luc MARTIN, Karine MAZET-HORTELANO, Grégory PASSENEAU, Vincent REGIS, Claude ROUX, Laurent TREMOLET.

Invités : Fabien ASTRUC, Michel PERET, Benoit ROUTHE.

Invité absent excusé : Giovani PERRI.

La réunion est ouverte par le Président, Pierre BOURDET, à 20 heures 15.

Il remercie tous les membres du CODIR pour leur travail et leur investissement au service de tous les événements de l'année. De grandes choses ont été faites au service du Football Aveyronnais. Il faut savoir reconnaitre le positif : l'organisation des finales de coupes, la soirée des bénévoles... sont de belles réussites. Il ne faut pas banaliser ces événements. Ils contribuent à la satisfaction des Clubs et au rayonnement du Football.

- APPROBATION DU PV N°10 : approuvé à l'unanimité.

- BILAN FINALES COUPES DE L'AVEYRON :

Le Président présente au CODIR 2 tableaux (Annexes 1 et 2) présentant les recettes. La recette billetterie + buvette/restauration représentent 52 273.80 €

- GESTION DES COMPÉTITIONS SÉNIORS :

André DALMON donne lecture du PV 41 de la Commission (Annexe 3) recensant les montées et descentes sous réserve des dossiers en cours.

- SUBVENTIONS ANS :

Bernard BORG expose que les 5 Clubs qui ont déposé un dossier ANS ont été retenus et ont obtenu en moyenne 30 % de leur demande.

- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 JUIN 2023 :

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale aura lieu le 23 juin à 19H30 à Saint Georges de Luzençon.
Le rendez-vous est fixé au District à 15H afin de covoiturer et d'avoir le temps de mettre la salle en place.
Il indique que l'ordre du jour doit être validé ce soir. Il propose :

Programme

A- Accueil des Clubs

1- Allocution de nos accueillants
2- Appel des représentants des clubs (Quorum)

B- AG Ordinaire

1- Allocution du Président du District
2- Adoption du compte rendu de l'A.G. "financière" du 09/12/2022
3- Rapport moral et d'activités par le secretaire général
4- Mise en valeurs d'actions éducatives et solidaires
5- Election membres représentants les Clubs aux A.G. Ligue
6- Partie modifications de réglements
-> Présentation
-> Votes pour certaines modifications
7- Présentation des voeux des clubs
8- Présentation du budget prévisionnel 2023/2024

C- Partie finale

1- Informations diverses
2- Remise de diverses recompenses
3- Intervention des personnalités invités
4- Cloture de l'Assemblée Générale

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

- <u>COMMISSION FÉMININES :</u>

Audrey VALAYER informe qu'une réunion importante est prévue le 19 juin pour faire un bilan Sénior et Jeunes.
Elle souhaiterait qu'il soit possible d'avancer les inscriptions de D2 en juillet. En effet, Mathilde doit partir en maternité et son (sa) remplaçant(e) n'est pas connu(e) à ce jour. Fabien ASTRUC confirme que le remplacement est bien prévu. Une période de tuilage semble indispensable.

- <u>COMMISSION RH :</u>

Le Président informe que Mathilde PETKOVIC s'occupera des Championnats/Coupes des U17/U15.
Laurent BARNABÉ va prendre en charge la Gestion des Compétitions Seniors.
Un CDD d'un an va être proposé à Luckian OLIER. Ses missions de communication, partenariat, évènementiel seront complétées par certaines missions administratives.

- <u>COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE :</u>

Un point doit être fait en commission le 19 juin.
Benoît ROUTHE note que l'organisation de 3 finales de coupe sur un même lieu entraîne des difficultés de désignations des arbitres et des frais de déplacement importants.

Il présente les classements des Arbitres (Annexe 4) qui sont validés à l'unanimité.

Il expose des difficultés de désignations pour la Lozère, car pas de visibilité sur les arbitres de Lozère. La Lozère n'étant pas administrativement rattachée à l'Aveyron, des difficultés de gestions sont rencontrées.

La mise en place du carton blanc cette année a pour lui été un peu trop rapide. De plus ce sont des jeunes arbitres débutants qui arbitrent chez les jeunes et de ce fait l'application du carton blanc à été parfois trop lourde à gérer pour eux.
Pour reprendre ce dossier, le Président informe que Jean-Marc ANSELMI a été désigné comme pilote du projet, ce que la CDA approuve. Ce groupe de travail a toute latitude pour faire des propositions.

- COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS

Michel PERET présente les propositions de modifications de la Commission (Annexe 5) pour validation du Comité Directeur et présentation à l'Assemblée Générale de juin 2022.
Validation à l'unanimité

- COMMISSION PARTENARIAT/EVENEMENTIEL

Patrick MARITAN expose que l'année se termine avec un montant du partenariat (110 000€), en hausse, grâce en particulier au travail de Luckian OLIER.

- BUDGET PRÉVISIONNEL 2023/2024 :

Damien PRADALIER présente le Budget prévisionnel 2023/2024. (Annexe 6).
Validation à l'unanimité.

La réunion est clôturée par le Président, Pierre BOURDET, à 23H05.

La Secrétaire Générale Adjointe,

Annie CLUZEL

Le Président,

Pierre BOURDET